AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (22)ItemJean-Baptiste André Godin à Charles Flamand, 21 décembre 1881

Jean-Baptiste André Godin à Charles Flamand, 21 décembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation3 p. (140r, 141r, 142v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Flamand, 21 décembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50621

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 décembre 1881
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireFlamand, Charles (1848-1903)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméGodin annonce à Flamand qu'il a le projet de fonder une école primaire supérieure et un pensionnat à Guise capable de faire disparaître le pensionnat des frères, et qu'il va édifier au printemps prochain de nouvelles salles et augmenter le nombre de professeurs. Il lui confie qu'il se demande s'il doit faire déclarer d'utilité publique les écoles du Familistère, s'il peut obtenir le patronage de l'État pour des écoles réunissant les deux sexes. Il sollicite le conseil de Flamand.

Mots-clés

Éducation

Lieux citésGuise (Aisne)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

140 Chen-Brancisco. of you him long tempor que o ai envis L'idre de de fondation d'esse look pris trainer myterialism a finere mais for while passence in grand passes a fair suiverter wine premier classes in I finde premiere actually and government would remove the Cirlaines . L'apassie in enione just men temest fine & administration, alle Frank general Dans la proprieta distriction de Summer ale extin à de farmer vouse La martin a jour primative august the Elisaminio Mathier garagarationale primier conserver houses be medities. Dans set establishe colores , se virged à fander par moi - mine l'éléctione most don't never me extreme with which we realiser in the feele - pour in mate construct transond inspectant.

cherche des montres en une d'extremen a bat to visit an grientente prochain faire Divisir de nouvelles miles anclass at augmanter le maintre des professeurs The and poer cette question, de soble que je vener familier ou dischaper soines alles the melances of white musique. If a bil whilete ex interes of the faire yes l'Ossociation du Famillestère et pour à proffic ? Dotinstai je atte declaration. Le Abiniate on smit autilibies ung à faire cette demande, mais ala a le occusion I sum grande quarte ser offer cultis que l'oroke moral du 24 mais an a Juscistes. de let pe france que ce result le moje Venseignement des deux rece. L'ad

142 ministration is I brown ment you That I all se grater a cette to position all districtione a si him me faire admit de principe se la séparation ses moires. Same as tracke, you so down the su such ?. di cries royal quelque chose à Don't be sent que l'integres se suis de s'élépart de l'entité de l'engent nécessaire par l'éntitudion. Dans Nova ber can quel que sait le dire de con Sinanches compiles aux agien si non prie, cher-Montreet & assurance de mes muchos 2/2 1 2 1 2 2 7 3 3 1 2 3 5 --